

YUKON
CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2018/ 29

PLACER MINING ACT
and
QUARTZ MINING ACT

Pursuant to section 98 of the *Placer Mining Act* and section 15 of the *Quartz Mining Act*, the Commissioner in Executive Council orders

1 This Order amends Order-in-Council 2013/61 and the Order Prohibiting Entry on Certain Lands in Yukon (White River First Nation) attached to the Order-in-Council.

2 Section 2 of Order-in-Council 2013/61 is repealed.

3 In the definition "Order expiry date" in section 2 of the Order Prohibiting Entry on Certain Lands in Yukon (White River First Nation), the expression "January 30, 2018" in paragraph (a) is replaced with the expression "August 31, 2018".

Dated at Whitehorse, Yukon,

January 30

2018.

YUKON
CANADA

DÉCRET 2018/ 29

LOI SUR L'EXTRACTION DE L'OR
et
LOI SUR L'EXTRACTION DU
QUARTZ

Le commissaire en conseil exécutif, conformément à l'article 98 de la *Loi sur l'extraction de l'or* et à l'article 15 la *Loi sur l'extraction du quartz*, décrète :

1 Le présent décret modifie le Décret 2013/61 et le Décret interdisant l'accès à certaines terres du Yukon (Première nation de White River) paraissant en annexe du Décret.

2 L'article 2 du Décret 2013/61 est abrogé.

3 L'article 2 du Décret interdisant l'accès à certaines terres du Yukon (Première nation de White River) est modifié en remplaçant l'expression « 30 janvier 2018 » par l'expression « 31 août 2018 » à l'alinéa a) de la définition « date d'expiration du décret ».

Fait à Whitehorse, au Yukon,

le *30 janvier*

2018.



Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon